

LE POELBOS À JETTE

LA DOYENNE DES RÉSERVES NATURELLES BRUXELLOISES

Jean ROMMES



Le Poelbos à Jette est un des principaux sites naturels de la vallée du Molenbeek. Cette réserve naturelle de plus de 9 hectares témoigne de l'exploitation de pierres de grès calcaire par les Moines de l'Abbaye de Dieleghem jusqu'au XVIIe siècle avant la plantation de hêtres qui dominent toujours la strate arborescente. Mais le Poelbos est aussi un site classé présentant une valeur historique et culturelle. Enfin, en dehors du domaine scolaire qui fait partie de la zone classée, on ne peut ignorer l'environnement immédiat constitué de terrains de football, d'une ferme pour enfants, du service communal des plantations bordé de potagers et du campus et de l'hôpital universitaire de la VUB.

HISTORIQUE DU SITE

Déjà repérée en 1859, la villa gallo-romaine de Jette fut fouillée entre 1968 et 1971 par le « Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de folklore du Comté de Jette et de la région » (en abrégé, Comté de Jette), en collaboration étroite avec le Service National des Fouilles. Cette villa datant du IIe siècle est implantée à proximité du Poelbos, à cheval sur l'actuelle rue au Bois. Mais c'est bien la création de l'Abbaye de Dieleghem au XIe siècle qui allait jouer un rôle déterminant dans l'occupation du site correspondant à la réserve naturelle.

Vers le XIVE siècle, les moines de l'Abbaye de Dieleghem, désireux d'agrandir leur monastère, ouvrirent plusieurs carrières dans les environs immédiats. Celles-ci leur fournirent de la pierre de grès calcaireux dont le sol de la région était truffé. Ces carrières étaient du type ouvert car les gisements ne se trouvaient pas à une très grande profondeur et affleuraient même par endroits.

Cicatrices de ces exploitations, les dépressions creusées formèrent tantôt de vastes vallées, comme c'est le cas au bois du Laerbeek (« Petite Suisse »), tantôt des vallons comme au bois de Dieleghem ainsi qu'au Poelbos. Leurs besoins propres étant couverts, les moines continuèrent l'exploitation des carrières en exportant la pierre, ce qui leur procura un revenu appréciable. C'est ainsi qu'au cours de ce même XIVE siècle, les pierres extraites servirent à édifier l'église Notre Dame au-delà de la Dyle à Malines. En 1615, elles furent utilisées pour la construction de l'église des Pères Jésuites à Bruxelles.

Mais les difficultés ne tardèrent pas à surgir : peu à peu, les tranchées des carrières furent inondées sous l'effet des eaux sous-jacentes provenant des nombreuses sources dont la région est parsemée. Le travail devint difficile car les parois des galeries s'effondraient, minées par l'eau. Dans ces conditions, il devint impossible de continuer l'extraction de la pierre et on décida d'abandonner l'exploitation. La carrière du Poelbos fut la dernière en activité, jusqu'en 1645 environ. Ensuite, elle fut boisée tout comme on avait procédé précédemment avec celle de Dieleghem et du Laerbeek afin de tirer profit du terrain très accidenté devenu impropre à la culture.

Dans les rares documents des archives de la région, on parle de 59 hectares de bois à Jette à la fin du XVIIe siècle, vers 1686. En 1770 et en 1791, on y trouve aussi des extraits de comptabilité relatant la vente de bois de haute futaie. En 1803, seuls 50 arbres montants furent encore recensés au Poelbos lors de sa vente à Jean-Baptiste Werrie.

En 1889, le Poelbos fut acquis par Edmond Tircher qui reçut l'autorisation d'y édifier un château. Celui-ci fut habité dès 1891 mais les deux tourelles furent ajoutées seulement en 1897. Entretemps, une glacière fut construite en 1894 au sud-est du bois.



*Château Tircher, début du XXe siècle. Parfois appelé château du Wijngaart (qui donnera aussi « Weygaert »), car un essai de vignoble y aurait été tenté au XVIIIe siècle.
(coll. Belfius Banque- Académie royale de Belgique © ARB-SPRB)*

Edmond Tircher (Bruxelles, 1860 – Jette, 1909)

Avocat à la Cour d'Appel, juge suppléant au Tribunal de Première Instance, docteur en Sciences politiques et administratives, Edmond Louis Gustave Tircher est membre d'une dynastie libérale jettoise. Élu conseiller communal aux élections de 1899, il est échevin en 1903. Il sera le douzième bourgmestre de Jette de 1904 jusqu'à son décès, survenu au château du Poelbos le 13 février 1909. Fortunée, la famille Tircher possèdera également l'auberge dite « Vieux Pannenhuis », implantée le long d'un ancien chemin reliant Ganshoren à Laeken. Le fils d'Edmond, Max Tircher, sera échevin libéral de 1933 à 1946.

Pendant la seconde guerre mondiale, le domaine du Poelbos subit sa dernière saignée. En 1943, les forces d'occupation allemandes firent abattre un bon nombre des vieux hêtres dont le bois aurait servi à fabriquer des crosses de fusils. Ainsi, en 1945, il ne restait plus que 26 spécimens de cette espèce.

Au début des années 1960, le Poelbos devint propriété de la commune de Jette qui l'aménagea en cure d'air pour les enfants des écoles. Pendant 8 ans, le château assumait la fonction d'hébergement des enfants de la cure. Délabré, devenu trop dangereux pour les occupants, sa démolition fut décidée et entreprise au mois de novembre 1972 pour se terminer en avril 1973. A la même époque s'érigait le complexe hospitalier universitaire de la Vrije Universiteit Brussel (A.Z.-V.U.B.) qui n'a pas cessé jusqu'en 2023 de s'étendre au détriment du paysage du site classé du Poelbos.

UN CENTRE D'ÉTUDES ORNITHOLOGIQUES

À l'occasion de l'Année Européenne de la Protection de la Nature en 1970, un ouvrage publié à l'initiative du Ministère de l'Agriculture (Administration des Eaux et Forêts) et consacré aux réserves naturelles de la Belgique, mentionnait à Bruxelles le Centre d'Etudes Ornithologiques des Bois communaux de Jette. Cette propriété de 58 hectares possédant le statut de réserve naturelle libre, fut créée le 13 octobre 1961 sous les auspices de la société ornithologique *De Wielewaal*, et se composait du bois du Laerbeek (Laarbeekbos), du bois de Dieleghem (Dielegembos) et du Poelbos. Cette asbl flamande (actuellement fusionnée avec *Natuurpunt*) avait pour objectif de promouvoir l'étude et la protection des oiseaux vivant en liberté. De cette époque date les premières poses de niochirs destinés à favoriser les oiseaux cavernicoles.

Le *Groupe Naturaliste de Ganshoren* (G.N.G.), créé en 1969 dans le cadre de l'opération « Arche de Noé » lancée par l'hebdomadaire « Femmes d'Aujourd'hui », prit contact avec le Comité de ce Centre d'Etudes Ornithologiques (C.E.O.) afin de collaborer à la conservation des bois communaux de Jette. À l'invitation de l'association *Poelbos-Jette*, tout récemment créée par le C.E.O., les jeunes du G.N.G. participèrent ainsi à l'aménagement d'une digue destinée à créer une mare permanente à l'intention des oiseaux aquatiques (*photo*).



Alors que le G.N.G. évoluait vers une association ouverte à un public plus large – la *Commission ornithologique et de protection de la nature de Ganshoren* devenue en 1973 la *Commission de l'Environnement de Bruxelles-Ouest* (CEBO asbl) et rejointe l'année suivante par l'association *Poelbos-Jette* – se posa le problème récurrent de l'organisation d'un événement sportif particulièrement destructeur pour les richesses naturelles du Poelbos.

Étude et protection des oiseaux : Ganshoren et Jette en première ligne

Joseph Nagels (1892-1962), ornithologue de terrain chevronné, avait fondé à la fin des années quarante une section bruxelloise du *Wielewaal* (société ornithologique flamande créée en 1933). En 1953, face au refus de pouvoir fonder une branche francophone de cette association, il créa la *Société d'études ornithologiques Aves* qu'il présida jusqu'à son décès. Son fils Jacques lui succéda en 1963 lorsque *Aves* devint une asbl avec pour siège social son domicile situé à Ganshoren, avenue de Jette 281. Coïncidence, à cette époque, la *Ligue Belge pour la Protection des oiseaux* avait son siège social à Jette, rue Amélie Gomand 15, au domicile de son secrétaire général Edmond Docclot (1898-1976).

UNE RÉSERVE NATURELLE COMMUNALE

En dépit des accords signés avec l'association *De Wielewaal*, la commune de Jette autorisa dès 1969 l'organisation de compétitions internationales de moto-cross avec des effets catastrophiques pour la faune et la flore. Si l'installation du campus universitaire de la *Vrije Universiteit Brussel (VUB)* avec la création de l'hôpital académique (*UZ Brussel*), fit apparaître incongru le voisinage d'un événement aussi polluant, les défenseurs de la nature décidèrent de tout mettre en œuvre pour éviter le renouvellement de pareilles pratiques destructrices.

En plus du classement comme site des trois bois jettois (devenu effectif en 1976 et 1977), le renforcement du statut de protection du Poelbos et d'une partie du bois du Laerbeek, ainsi que du marais de Jette, fut demandé aux édiles communaux.

La désignation en 1977 de Jean-Louis Thys comme bourgmestre de Jette, permit de faire évoluer très favorablement la situation. Le 3 juin 1978, il inaugura la réserve naturelle didactique du Poelbos (1,5 ha) dont la gestion et l'exploitation pédagogique furent confiées à la CEBO.



UNE RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE

En 1983, le bois ayant été racheté par l'État belge dans le cadre de la création du Parc Roi Baudouin, une convention fut signée avec le Secrétariat d'Etat à la Région Bruxelloise. Celui-ci chargea la CEBO d'organiser des visites guidées du site et d'appliquer un plan de gestion spécifique. Le périmètre de protection fut élargi à 4 hectares et une nouvelle clôture placée par l'Administration des Eaux et Forêts. Lorsque la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) fut créée en 1989, le Poelbos fut confirmé dans son statut de réserve naturelle par le Gouvernement bruxellois. Le plan de gestion fut revu et approuvé par l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE devenu BE = Bruxelles Environnement). En 1998, le statut de réserve naturelle fut étendu à l'ensemble des terrains régionaux (9 hectares).

En 2003, la RBC proposa à la Commission européenne d'intégrer dans le réseau Natura 2000 trois zones de grand intérêt biologique dont la vallée du Molenbeek à Jette et Ganshoren. Cet ensemble forme un complexe d'aires de nourrissage essentiel pour les 12 espèces de chauves-souris observées. Il fallut cependant attendre 2016 pour voir publié l'Arrêté du Gouvernement de la RBC portant désignation de la Zone Spéciale de Conservation "Zones boisées et zones humides de la vallée du Molenbeek dans le nord-ouest de la Région bruxelloise". Outre la station du Poelbos, elle inclut les bois du Laerbeek et de Dieleghem, le marais de Ganshoren, le marais de Jette et le Parc Roi Baudouin (phases 1, 2 et 3).





Les terriers creusés par les lapins et les renards au Poelbos sont bien repérables à la couleur claire du sable rejeté sur les talus de l'ancienne carrière.

APERCU GÉOLOGIQUE

Essentiellement composé de roches sédimentaires (sables tertiaires), le territoire jettois présente au nord-ouest une déclivité connue des géologues sous le nom de « *Cuesta* » (côte) de Wemmel. Le flanc évasé de cette butte descend vers la vallée du Molenbeek en traversant plusieurs couches de terrain de nature différente.

Au Poelbos, la carrière fut creusée dans le **Lédien** (= **Lutézien moyen**), sable jaune calcaire contenant des couches épaisses de grès calcaires. Ces roches dures où le calcaire joue le rôle de ciment entre les grains de sable, ont été exploitées pour la construction de nombreux édifices. Sous le Lédien se trouve le **Bruxellien** (= **Lutézien inférieur**) sous son faciès panisielien, c'est-à-dire sous l'aspect d'un sable argileux calcaire, perméable. Dans sa partie supérieure, soit près de son contact avec le Lédien, il renferme aussi des grès calcaires.

Les eaux de pluie filtrées par les sables rencontrent une couche d'argile imperméable (**Yprésien**) de couleur gris noir et ressortent sous forme de sources. Au sein de la réserve naturelle du Poelbos, 6 sources ont été recensées. Elles forment un ruisseau baptisé « *Poelbeek* » qui va alimenter l'étang de pêche avant de s'écouler dans la partie sud du bois où se forment des tufs calcaires précipités sur des débris de végétaux. Après avoir traversé la prairie classée située entre le Poelbos et le Molenbeek, le *Poelbeek* est dévié vers le marais de Jette par un ouvrage d'art (siphon). Il rejoint ensuite la phase II du Parc régional Roi Baudouin en passant sous l'avenue de l'Exposition via une canalisation.

LA FLORE

Les stations forestières de la Belgique peuvent être identifiées grâce à la composition des espèces du sous-bois dont la distribution est tributaire des circonstances pédologiques (du sol) et microclimatiques. Elles sont classées en groupes indicateurs ou groupes éco-sociologiques, d'après leur optimum de présence dans les végétations forestières.

Au Poelbos, les espèces caractéristiques du **groupe du gouet** sont bien présentes : outre le gouet, on y relève la ficaire fausse-renoncule, la moscatelline, le groseillier rouge, le lierre terrestre et la listère à feuilles ovales. Associé à la présence de nappes d'ail des ours, ce groupe conduit à l'identification de la **chênaie-frênaie subatlantique à ail**, rattachée à la formation des chênaies mixtes à charme. Cette association forestière est typique des banquettes alluviales des petites vallées et colluvions des pentes adjacentes, au niveau d'affleurements de substrats calcaires (argiles yprésiennes, grès lédiens et bruxelliens). Le sol est de très bonne qualité du type *mull* ou « humus doux ».

Si le choix des plantations par les propriétaires s'est porté vers le hêtre au détriment du chêne pédonculé, on y trouve aussi le frêne et le merisier, avec un sous-bois de noisetier. Les érables sycomore et plane, le charme, le sureau noir et le robinier faux-acacia (exotique) sont aussi représentés de même que l'orme champêtre, rescapé de la maladie qui a failli provoquer son éradication au début des années septante.

Dans le fond du vallon, une **aulnaie-frênaie à carex** (laîche) forme une étroite galerie qui tranche nettement sur la forêt adjacente et remonte jusqu'aux têtes de source. La présence de la prêle géante y est aussi caractéristique.

Floraisons vernales

Le signal du réveil printanier est bien plus l'augmentation de la longueur des jours que le réchauffement de la température. Ce rythme saisonnier donne lieu à la mise en place de subtils décalages à haute signification écologique.

Ainsi la plupart des herbacées du sous-bois fleurissent-elles bien avant que les arbres ne se couvrent de feuilles. Au Poelbos, la jonquille, l'anémone sylvie, la ficaire fausse-renoncule et la primevère élevée donnent le signal du départ, en mars ou avril, bientôt suivies par l'ail des ours, le sceau de Salomon, la jacinthe et le gouet tacheté. Ces sous-bois printaniers, ponctués de corolles blanches, jaunes ou bleues, constituent alors un merveilleux et délicat spectacle.

Ces plantes, par leur floraison hâtive, manifestent la singularité de leurs exigences écologiques : plantes de pleine lumière durant la période de floraison, elles deviennent des plantes d'ombre durant la phase de maturation des fruits.

Tandis que ces herbes s'empressent de fleurir, les arbres à chatons en font autant, mais pour une toute autre raison. Leur pollen étant disséminé par le vent, l'écran des feuilles risquerait de gêner la bonne diffusion de cette semence mâle, si elle devait se faire après leur apparition. Ce mode de pollinisation par le vent caractérise des arbres comme le bouleau, l'aulne, le charme, le hêtre et le chêne qui forment la strate arborescente de nos forêts.

L'ail des ours, une espèce emblématique des bois de Jette

En avril-mai, la floraison abondante de l'ail des ours ne passe pas inaperçue d'autant que la plante dégage une forte odeur. Cette espèce est particulièrement bien représentée dans le nord-ouest de Bruxelles, entre autres dans les bois jettois où elle constitue des nappes également appelées « plages » qui envahissent le sous-bois et peuvent recouvrir plusieurs hectares de forêt.

Des observations suivies de populations d'ails des ours ont permis de témoigner de leur dynamisme. Une dizaine de plantes fleuries, serrées sur une surface inférieure à une feuille A4, ont donné naissance, au bout de 9 années, à un peuplement occupant une surface de 4 m² et comptant plusieurs centaines de pieds fleuris.

En nommant cette plante, notre imagination recompose le spectacle d'un plantigrade, au sortir de sa tanière, reprenant des forces et justifiant son régime omnivore en se régaland à pleine gueulée de cette espèce précoce. Si les néerlandophones voient plutôt un blaireau (« daslook ») profiter des largesses de l'ail sauvage, les herboristes ne sont pas les derniers à avoir reconnu son intérêt culinaire et médicinal. Feuilles et bulbe sont utilisés comme légume ou condiment. Excellent cru dans les salades, d'une saveur délicate, à la fois sucrée et piquante, il renferme d'importantes quantités d'une huile essentielle sulfurée, ainsi que de la vitamine C et d'autres substances.

Au printemps de sa quatrième année d'existence, l'ail des ours devient adulte : une hampe florale, haute de 20 à 30 cm, apparaît, portant à son sommet une ombelle d'une dizaine de fleurs dont la richesse en nectar attire les insectes. Quelques jours après la fin de la floraison, les feuilles jaunissent et seuls demeurent la hampe et les fruits, des capsules qui peuvent contenir un maximum de 6 graines. Celles-ci ne mûrissent qu'au bout de deux ou trois semaines et tombent alors sur le sol. Elles demeureront à la base de la plante sauf si l'huile exsudée par le tissu qui les enveloppe attire des fourmis susceptibles de les transporter sur plusieurs mètres.





Suivant l'apparition hivernale des feuilles, les fleurs du gouet tacheté se signalent par une petite massue colorée (le spadice) au centre d'un cornet (la spathe).

Le gouet tacheté, une plante d'origine tropicale

C'est probablement à sa grande feuille creusée en cornet que le gouet doit son nom. À partir d'une origine latine commune, désignant une sorte de burin, sont dérivés des termes techniques du français moderne désignant le ciseau à évider du menuisier (gouge) ou la serpe à tranchant courbe du bûcheron (gouet).

Pestilentiel, nauséabond, fétide, putride... les qualificatifs ne manquent pas pour définir l'odeur dégagée par le gouet pour cibler ses partenaires. Ce parfum irrésistible émis par une massue de couleur rouge violacé attire de petites mouches sur des parois glissantes qui les précipitent au fond du cornet où les fleurs mâles et femelles, dépourvues de tout attrait superflu, arrivent séparément à maturité.

Cette cavité fonctionne comme une véritable nasse, les poils orientés vers le bas qui en garnissent l'entrée interdisant de rebrousser chemin.

Excités par la chaleur et par l'odeur, les insectes volettent et répandent involontairement sur les fleurs femelles, les seules qui soient mûres à ce moment, le pollen qu'ils ont recueilli lors de leur emprisonnement temporaire dans une autre inflorescence. Peu après, les fleurs mâles libèrent leur pollen : les bestioles s'en saupoudrent à nouveau et, les poils de la nasse venant à flétrir, elles s'échappent bientôt, prêtes à se laisser leurrer par une autre inflorescence...

L'efficacité de ce système de reproduction ne tarde pas à porter ses fruits : à la fin de la floraison, toutes les feuilles disparaissent et les « flammes » cèdent la vedette aux baies colorées. D'abord vertes puis rouges à maturité, agglomérées en un épi serré, celles-ci mûrissent de haut en bas. Leur toxicité a parfois valu à la plante le nom de pain-de-serpent. Les animaux n'en sont cependant que rarement victimes à cause de leur saveur très désagréable.

Les gouets font partie des rares représentants européens des Aracées, famille de plantes surtout tropicales et subtropicales. Comme le lierre et le houx, ils sont qualifiés de « relictés tertiaires » par référence à cette ère géologique durant laquelle les ancêtres de nos forêts actuelles furent mélangés à tout un cortège d'espèces végétales affectionnant les régions chaudes.

La listère à feuilles ovales, une orchidée verte

Malgré ses deux (rarement trois) feuilles larges et ses fleurs nombreuses, cette orchidée, haute de 20 à 50 centimètres, est assez discrète en raison de sa couleur verte. Elle attire de nombreux insectes : la base du labelle est en effet nectarifère. En recherchant ce nectar, les insectes emportent les pollinies collées sur leur tête.

Les graines sont dispersées plus tard par les fourmis et d'autres insectes. La multiplication végétative est assurée par les bulbilles qui se forment sur le rhizome et qui donnent naissance à de nouvelles plantes lorsque la plante mère vieillit et meurt. Les listères peuvent former ainsi de petites colonies dans les sous-bois.



La listère à feuilles ovales (ou double feuille) permit au naturaliste Charles Darwin de mieux comprendre les mécanismes de pollinisation et de fécondation par les insectes.



Contrairement à la majorité des plantes de sous-bois, la circée de Paris ne fleurit qu'à partir du mois de juin.

La circée de Paris, une plante magique

La formation des chênaies mixtes à charme comprend aussi au Poelbos le **groupe de la primevère élevée**. Citons la jacinthe, la benoîte commune, la jonquille, l'épiaire des bois et surtout la circée de Paris qui forme à partir du mois de juin des peuplements étendus.

C'est au **XVI^e** siècle, qu'un botaniste flamand, Mathias De l'Obel, essaya d'identifier une plante magique à laquelle le médecin grec Dioscoride avait donné le nom de Circé, la magicienne qui dans *l'Odyssée* transforme les compagnons d'Ulysse en porcs après leur avoir fait boire un breuvage de sa composition. Inspiré par des collègues parisiens, De l'Obel fixa son choix sur notre « herbe aux sorciers » car cette plante était utilisée depuis longtemps dans divers pays d'Europe contre les mauvais sorts.



À l'exemple de la bardane, ses fruits couverts de crochets sont dispersés par les animaux, accrochés à leur pelage ou à leur plumage.

La jacinthe des bois, le bleu du printemps

En Belgique, les botanistes reconnaissent deux zones biogéographiques, séparées traditionnellement par le sillon Sambre-et-Meuse : les domaines atlantique au nord et médio-européen au sud. Une des plantes caractéristiques du domaine atlantique est la jacinthe, espèce forestière affectionnant les sols limoneux profonds.

Loin de présenter les beaux peuplements disséminés à divers endroits de la forêt de Soignes – sans parler du bois de Hal célèbre par la marée de jacinthes qui l'inonde chaque printemps –, le Poelbos recèle néanmoins quelques stations de cette plante qui y côtoie la jacinthe d'Espagne, cultivée pour sa valeur ornementale.

Les contes mythologiques font parfois référence à la flore et expliquent l'origine du nom scientifique de certaines espèces, *Hyacinthoides non-scripta* dans ce cas précis. Hyacinthe, dit la légende, était un jeune homme d'une grande beauté, blessé mortellement par le dieu Apollon qui, pour perpétuer son souvenir, transforma le sang répandu en une fleur aux pétales marqués d'un signe rappelant l'initiale grecque *upsilon* du nom de l'éphèbe. Mais le nom d'espèce de cette jacinthe est *non-scripta*, c'est-à-dire « non marquée », car ses pétales ne portent pas l'initiale caractéristique. L'opinion des botanistes a beaucoup varié quant au nom de genre à lui donner; elle a été d'abord classée parmi les scilles, puis elle s'est appelée *Endymion*, toujours à cause de ses belles fleurs, car Endymion était un berger que Zeus endormit pour toujours en lui laissant une jeunesse et une beauté éternelles. Ce sommeil évoque peut-être la forme inclinée de l'inflorescence aux longues grappes de fleurs pendantes.

La jacinthe des bois est une plante à floraison printanière parfois spectaculaire.





La couronne de la jonquille tranche sur les autres pièces florales par un jaune plus foncé.

Le printemps des jonquilles

Symbole du renouveau printanier, la jonquille figure parmi les premières plantes à fleurir au sortir de l'hiver. Cette espèce vivace est en effet particulièrement apte à produire rapidement des feuilles mais aussi des fleurs en début d'année grâce aux réserves nutritives constituées dans son bulbe. Chez elle, le signal du départ est consécutif d'une exposition durable au froid hivernal, processus connu des botanistes sous le nom de vernalisation. Ses organes aériens se fanent rapidement et disparaissent en mai.

Les bois de Jette constituent un des rares refuges de la jonquille indigène (*Narcissus pseudonarcissus* subsp. *pseudonarcissus*) à Bruxelles. Pratiquement toutes les observations en RBC concernent la sous-espèce connue parfois sous le nom de narcisse trompette (*Narcissus pseudonarcissus* subsp. *major*) et originaire du sud-ouest de la France et du nord de la péninsule ibérique. Plus robuste dans toutes ses parties et à lobes du péricône à peu près de même couleur que la couronne, elle est souvent cultivée pour l'ornement. Dans la Capitale, cette sous-espèce apparaît de façon dispersée dans les bois et les parcs, dans divers talus et dans des parcelles en friche en périphérie.

Le narcisse des poètes, également cultivé pour la décoration florale, est originaire de montagnes d'Europe méridionale. Au cœur des fleurs blanches apparaît une courte couronne jaune pâle bordée de rouge. Contenant un alcaloïde, le bulbe a été utilisé contre l'épilepsie et les convulsions. *Narcissus* dérive d'ailleurs du grec *narkê*, « engourdissement » et est associé à un récit mythologique ayant pour héros un jeune homme d'une grande beauté auquel les dieux avaient interdit de voir son visage. Se mirant par mégarde dans une source, il tomba en extase devant son image, en mourut de langueur et se transforma en fleur.



La maturité des fruits du tamier s'affirme à partir du mois d'août.

Le tamier aux feuilles en forme de cœur

Si le réchauffement global de la planète apparaît aujourd'hui comme l'un des plus gros défis environnementaux, l'étude des fossiles de plantes – la paléobotanique – associée à la géologie, témoigne d'autres périodes de hausse des températures dans le passé. Ainsi, sur le territoire qui forme aujourd'hui l'Europe occidentale, la végétation de l'Éocène – l'époque la plus chaude de l'ère tertiaire – a un caractère tropical, dénotant un climat à la fois chaud et humide, à hiver (presque) nul. De nos jours, après quelque 50 millions d'années, ne subsistent plus dans nos régions que quelques représentants de ces familles de plantes tropicales : le houx, le gouet tacheté, le lierre et le tamier.

Plante grimpante, vivace par un gros rhizome noirâtre enfoncé verticalement dans le sol, le tamier est volubile : ses tiges grêles pouvant dépasser 3 m de longueur, s'enroulent autour d'un support dans le sens aiguilles d'une montre. Les lisières forestières, les clairières, les haies, généralement sur des sols calcaires lui procurent suffisamment de lumière pour pouvoir fleurir. C'est à l'aisselle des feuilles alternes, luisantes et en forme de cœur qu'apparaissent les fleurs vert jaunâtre, nombreuses et disposées en grappes allongées sur les pieds mâles, plus rares et courtes sur les pieds femelles. Les fruits sont des baies de la grosseur d'un pois, rouges à maturité, arrondies et luisantes. Vénéneuses pour l'homme, elles sont acidulées, comme des groseilles, mais brûlent bientôt cruellement la bouche.

Les stations jettoises du tamier font partie des populations les plus avancées vers le nord-est de l'Europe continentale. Cette plante est proche des ignames dont quelques espèces comestibles jouent un très grand rôle comme source de calories aussi bien aux Antilles qu'en Inde et en Afrique.

Les hêtres centenaires

Comme en forêt de Soignes, les trois anciennes carrières de grès calcaire du Poelbos et des bois du Laerbeek et de Dieleghem à Jette ont été plantées principalement de hêtres. Leur grand âge en fait des lieux de référence pour la cohabitation entre plusieurs oiseaux cavernicoles, exotiques compris : choucas des tours, chouette hulotte, perruches à collier et alexandre, pics épeiche et épeichette, pigeon colombin, grimpeur des jardins, mésanges bleue et charbonnière, sittelle torchepot, troglodyte mignon.

Les cavités peuvent aussi héberger des espèces non ornithologiques aussi différentes que des chauves-souris ou des frelons.

La réserve naturelle du Poelbos abrite encore 16 hêtres centenaires qui peuvent, en fonction de leur circonférence mesurée à une hauteur de 1,5 m, être regroupés en trois catégories : de 3 mètres à 3,49 m (4), de 3,50 m à 3,99 m (7) et de 4 m à 4,35 m (5).

Le hêtre le plus vieux (baptisé « Nestor » à l'exemple du guerrier âgé mais encore vigoureux de la mythologie grecque) est mort sur pied en 2013 : sa circonférence atteignait 4,77 m avec un âge estimé à 190 ans. La tempête Eunice l'a abattu en 2022 sans parvenir à le déraciner.

L'absence de régénération naturelle des hêtres au Poelbos laisse la place libre à la croissance de frênes et d'érables sycomores et planes.

Avec des vents de plus de 104 km/h mesurés le 18 février 2022 à Uccle, la tempête Eunice a renversé, neuf ans après sa mort sur pied, le plus vieil hêtre du Poelbos.



L'orme, les plantes castrales et le lierre

Depuis le XXe siècle, les ormes d'Europe occidentale ont dû affronter de redoutables épidémies, d'abord entre les années 1920 et 1950, puis au début des années 1970. Cette maladie était due à un champignon particulièrement virulent propagé par des coléoptères (scolytes). La plupart des ormes adultes du Poelbos ont péri mais la persistance de jeunes sujets a permis à cette essence d'être toujours présente, même si les rescapés sont loin d'atteindre les dimensions impressionnantes des arbres de jadis.

Le dessin des galeries creusées par les larves de scolytes a valu à la maladie de l'orme le nom de « graphiose ».



Là où l'orme champêtre était dominant, il voisinait avec des plantes castrales. On désigne ainsi des espèces cultivées dans un passé plus ou moins récent, qui ont réussi par après à se naturaliser et à s'intégrer dans le tapis végétal herbacé ou arbustif. L'ancien parc du château du Poelbos abrite encore le Deutzia, la symphorine, la jacinthe d'Espagne et le gouet d'Italie. De son côté, s'il présente aussi différentes variantes cultivées pour l'ornement, le lierre indigène prospère sur une grande partie de la chênaie-frênaie.

L'adresse du lierre à s'agripper aux troncs grâce à ses racines-crampons agissant comme des ventouses a attiré sur lui la vindicte de sylviculteurs. Le lierre « rampant » ne devient cependant « grim pant » que pour capter la lumière indispensable à sa floraison et à sa fructification et des études récentes ont démontré son rôle extrêmement positif.

Non seulement, le lierre n'entrave pas la croissance de son « arbre porteur » mais celui-ci voit sa croissance accélérée. Fraîcheur et compost remarquable sont apportés par la liane qui partage équitablement la lumière. Le lierre abrite une faune si riche qu'il est un des éléments essentiels de la biodiversité, gage de bonne santé pour la forêt tout entière. En abritant et en permettant la reproduction de nombreux insectivores, la plante joue un rôle fondamental sur la régulation des populations parasites. Ensuite il joue le rôle de régulateur thermique, protégeant les troncs des arbres des trop grandes et néfastes variations de température. Enfin, il joue aussi le rôle de capteur de pollution extrêmement performant, débarrassant l'air de particules toxiques.



Les fruits du lierre procurent en hiver une nourriture abondante aux oiseaux.

Des plantes sans fleurs

L'histoire des prêles débute au Carbonifère supérieur (Dévonien, de – 400 à – 360 millions d'années). Elles ont été parmi les premiers végétaux chlorophylliens terrestres. Comme les fougères et les mousses, elles ne forment ni fleurs ni graines. Si les prêles arborescentes n'ont pas eu de descendants directs, ce n'est pas le cas des prêles herbacées qui ont subi une lente évolution aboutissant à leurs formes contemporaines.

Au Poelbos, la **grande prêle** réapparaît en avril sous forme de tiges fertiles qui disparaissent après maturation des épis terminaux. Les tiges stériles (photo), elles aussi d'aspect robuste, sont visibles environ trois semaines plus tard.

Parmi les fougères, la **langue de cerf** ou **scolopendre** se distingue des autres espèces par ses feuilles simples, à limbe entier ou ondulé, et non pas à limbe divisé en segments ou composées. Cette plante connaît une dispersion continue depuis les premiers relevés botaniques effectués dans la réserve naturelle.

Au niveau des sources s'observe un phénomène naturel qui correspond à un habitat particulier d'intérêt communautaire (Natura 2000). Lorsque l'eau souterraine chargée en carbonate de calcium arrive en surface, elle relâche du CO₂, ce qui entraîne sa précipitation en calcaire qui se dépose alors sur des plantes. On parle dans ce cas de sources pétifiantes avec formation de travertin, roche sédimentaire calcaire. Des mousses caractéristiques de cet habitat ont été trouvées au Poelbos.

Grande prêle et scolopendre voisinent dans les zones de source ombragées où l'eau calcaire affleure.



LES CHAMPIGNONS

La forêt est la station préférée de la plupart des champignons. Il y en a partout, sur le sol, sur les feuilles des arbres, autour des racines et sur les troncs. Les uns vivent au plus profond des bois, les autres préfèrent lisières ou clairières. Dépourvus de chlorophylle, ils sont obligés d'emprunter le carbone à des substances déjà élaborées où il se trouve à l'état combiné.

Beaucoup de champignons tirent leur nourriture de matières organiques mortes ou inertes : ce sont des *saprophytes*. Les champignons saprophytes sylvestres se subdivisent en deux grands ensembles : les champignons *lignivores* dont le mycélium se développe dans le bois des troncs ou des branches et les champignons *décomposeurs* des litières forestières dont le feutrage mycélien assure essentiellement la décomposition des feuilles.

Le cas des champignons *symbiotiques* se présente lorsque leur mycélium s'associe aux racines des arbres, constituant un fin feutrage ou s'insinuant dans les cellules de l'arbre. À l'ensemble ainsi constitué, on donne le nom de *mycorhize*. Dans cette association, le champignon se comporte vis-à-vis de l'arbre en pourvoyeur d'azote. En échange, l'arbre sert de support au champignon et lui fournit des sucres que ce dernier ne sait pas synthétiser.

Enfin, le groupe des champignons *parasites* se développe aux dépens des tissus vivants, provoquant des maladies cryptogamiques.

Dans les bois de Jette, les saprophytes constituent les deux tiers des champignons recensés tandis que symbiotiques et parasites se partagent équitablement le tiers restant.



Champignon parasite et saprophyte, l'amadouvier peut produire des sporées très abondantes, recouvrant même les alentours d'une pellicule blanche.

LA FAUNE

1. MAMMIFÈRES

La limitation de l'accès à la réserve naturelle du Poelbos permet à une faune diversifiée de trouver un territoire où ces animaux peuvent se nourrir, se reproduire et se reposer.

Cette ancienne carrière de grès calcaire permet aux **lapins de garenne** et aux **renards roux**, leurs prédateurs, de creuser des terriers dans les talus sablonneux.

Les **écureuils roux** profitent du couvert boisé pour se déplacer et des grands arbres pour y installer leurs nids fait de branchages entremêlés (quand ils ne jettent pas leur dévolu sur les grands nichoirs destinés aux chouettes hulottes).

Principalement à la mauvaise saison, les **chevreuils** trouvent au Poelbos lierre et ronces pour se nourrir et peuvent s'y reposer et ruminer, après avoir dégagé le sol des feuilles mortes. Pour les brocards, cet apport en nourriture est précieux pour la reconstitution des os de leur ramure, ces bois qui tombent en novembre pour repousser jusqu'en avril. Les chevrettes peuvent y commencer le début du développement de leurs futurs faons.

Particulièrement discrète, la gent trotte-menu (**musaraignes**, **mulots**, **campagnols**) est à la base de l'alimentation des prédateurs tandis que les **taupes** explorent leur domaine souterrain. Quand il parvient à échapper aux pièges mortels de la circulation routière environnante, le **hérisson** trouve au Poelbos nourriture et gîte pour l'hiver.



Refuge chéiroptérologique en 1990.

Murin à moustaches accroché à la paroi intérieure du refuge pour chauves-souris.

À la bonne saison, les **chauves-souris** peuvent se nourrir des insectes volant au-dessus de l'étang de pêche, telles les pipistrelles, ou peuvent les glaner sur les feuilles tels les oreillardes. Ces derniers ont déjà été trouvés en hibernation en compagnie de murins à moustaches qui sont présents chaque hiver dans l'ancienne glacière du Poelbos. Ce refuge chéiroptérologique créé en juin 1990 par la CEBO avec l'aide de la Fondation Roi Baudouin leur procure tranquillité, chaleur et humidité.

Le chevreuil

Dans le cadre du projet d'atlas des mammifères sauvages de la Région de Bruxelles-Capitale (2015-2017) lancé par Bruxelles Environnement avec la collaboration de *Natagora* et *Natuurpunt*, les participants volontaires ont pu disposer de caméras thermiques permettant de compléter les indices de présence relevés et les observations de visu. La partie de la réserve naturelle du Poelbos à Jette, seulement accessible au public lors de visites guidées, était particulièrement indiquée pour y placer ces pièges photographiques.

Les premiers clichés pris en 2015 ont révélé la présence d'un chevreuil mâle âgé au moins d'un an. En 2017, un second brocard fut identifié. Plus de 60 photos et vidéos de chevreuil ont pu être réalisées. Les horaires de déplacement au cours des saisons n'ont pas livré de tendances bien marquées, les cervidés étant présents aussi bien de jour que de nuit.

Sur cette longue période de suivi, les images ont permis de documenter la chute des bois en automne, puis leur repousse sous velours en hiver. Cerise sur le gâteau : une mue d'un bois fut retrouvée et confrontée avec les photos de son propriétaire !

Outre une ramure qui ne comporte jamais plus de six andouillers, le brocard (chevreuil mâle) arbore un miroir blanc en forme de haricot.





La chevrette (chevreuil femelle) montre une touffe de très longs poils clairs, faisant penser à une queue. Son miroir prend alors la forme d'un cœur caractéristique.

La pose d'une caméra infrarouge fut prolongée au-delà de 2017 et permit en janvier 2018 de renseigner la présence d'une chevrette. Les observations directes vinrent compléter les images enregistrées : d'abord la femelle, seule ou en compagnie d'un brocard, puis d'autres chevreuils, un maximum de 6 cervidés étant notés en février 2021.

Alors que les mentions du chevreuil à Bruxelles étaient toutes situées avant le XXI^e siècle en Forêt de Soignes, cette espèce est donc désormais visible aussi au nord-ouest de la Capitale, principalement dans la vallée du Molenbeek à Jette et Ganshoren. Il faut y voir les conséquences de son expansion remarquable en Flandre au cours des dernières décennies grâce à son adaptation aux zones cultivées (champs et prairies). En empruntant des passages sous le ring, certains individus se sont retrouvés en Région de Bruxelles-Capitale où, avantage certain, la chasse est interdite !

Pour la mise bas qui se situe principalement en mai, les chevrettes disposent en Flandre, à proximité des sites bruxellois, de prairies à hautes herbes et de champs de céréales. En 2020, un faon a ainsi été aperçu le 8 juillet dans une prairie à Zellik (Asse). Les faons (généralement deux) restent près d'un mois couché dans la végétation, immobiles.

En 2020, trois tunnels ont été construits par Infrabel à Jette et Ganshoren en remplacement de passages à niveau. Ces constructions devraient faciliter les déplacements de la petite population de chevreuils de la vallée du Molenbeek en attendant la réalisation annoncée pour cette décennie d'un écopont au-dessus du ring entre Jette et Wemmel.

Le renard roux

Dans la vallée du Molenbeek, la réserve naturelle du Poelbos et ensuite celle du marais de Jette, située à proximité immédiate, ont constitué des sites d'implantation idéaux pour les premiers renards reproducteurs. Ils y ont trouvé un terrain parfaitement adapté au creusement de leurs terriers, qu'il s'agisse des pentes de l'ancienne carrière de grès calcaire ou du talus de chemin de fer qui longe les zones boisées du marais. Ne devant pas craindre la présence de chiens, ils peuvent se livrer en toute quiétude à la recherche de petits rongeurs ainsi que de lapins.

L'observation des terriers à l'époque de la sortie des renardeaux, fin avril-début mai, a permis de confirmer la mise en place d'une population locale.

Depuis lors, les observations se sont multipliées dans de nombreux autres sites de la vallée du Molenbeek (bois du Laerbeek à Jette, marais de Ganshoren, Zavelenberg et Wilder à Berchem-Sainte-Agathe...) et débordent à présent largement dans les quartiers urbanisés (parcs, jardins, cimetières) où la mise à disposition de nourriture par certains habitants (intentionnelle ou pas) n'est pas étrangère à cette familiarité.

En zone urbaine, les ressources alimentaires du renard sont presque illimitées. Outre une nourriture végétale et animale que l'on pourrait qualifier de "classique" (rongeurs, insectes, fruits, etc.), il tire également parti de certains milieux artificiels tels que les nombreuses étendues de pelouses qui constituent un réservoir inépuisable de vers de terre, de petits rongeurs et de lapins. Par ailleurs, l'extension et la modernisation du réseau routier ainsi que l'augmentation du parc automobile ont multiplié le nombre de victimes de la circulation (chats, hérissons, batraciens, etc.). En tant que charognard, le renard profite largement de cette source de nourriture supplémentaire même si, lui aussi, peut être victime du trafic routier.

À neuf semaines, les jeunes renards commencent à accompagner les adultes dans leurs pérégrinations. Ils deviendront progressivement autonomes même s'ils peuvent être observés occasionnellement avec leurs parents jusqu'à leur cinquième mois.





Ces deux lapereaux morts constituent un garde-manger pour le renard.

Le lapin de garenne

La réputation d'espèce prolifique du lapin n'est pas usurpée. Dès l'âge de 6 mois pour les femelles et de 8 à 9 mois pour les mâles, les jeunes lapins sont sexuellement actifs. La période de reproduction s'étale de février à fin juin, avec un pic en avril et mai. Une femelle a 4 à 6 portées par an d'environ 5 jeunes, aveugles à la naissance.

Etant donné que souvent les lapereaux ne sont nourris qu'une fois par jour et ne reçoivent qu'un minimum de soins, leur mortalité est élevée (jusqu'à 75 % des jeunes meurent au cours des 3 premiers mois). La longévité dépasse rarement 2 ans : aux maladies virales telle que la myxomatose, s'ajoutent le trafic routier et la prédation naturelle exercée par l'hermine, la belette, le putois et le renard. Les lapereaux sont aussi souvent victimes de rapaces (buse, autour, épervier).

Le milieu de prédilection des lapins est constitué de prairies et pâturages entourés de bois, de haies et de friches. Creusé de préférence dans des terrains sablonneux, leur terrier est constitué d'un réseau étendu de tunnels, chambres et sorties de secours. Le lieu de mise-bas est constitué d'une galerie d'un mètre de long débouchant dans une chambre spéciale appelée « rabouillère ».

Ces animaux sont des végétariens dont le menu varie en fonction des saisons : plantes herbacées (principalement des graminées), tiges et écorces d'arbrisseaux, racines, graines et bulbes, plantes cultivées (céréales, carottes ou choux).



Les grands yeux saillants du mulot sylvestre révèlent ses activités surtout crépusculaires et nocturnes.

Le mulot sylvestre

La présence des petits rongeurs détermine celle de leurs prédateurs : mammifères carnivores et oiseaux de proie. Au Poelbos, campagnol roussâtre et mulot sylvestre sont appréciés par la chouette hulotte et le renard roux, même si celui-ci se rabat le plus souvent sur des campagnols, l'agilité du mulot lui posant problème.

La famille des rats, souris et mulots se différencie de celle des campagnols par de grands yeux, de grandes oreilles et une longue queue qui, chez le mulot sylvestre, atteint presque la longueur du corps.

Bon terrassier, le mulot sylvestre creuse un terrier et un réseau de galeries qui s'enfoncent souvent à un mètre et plus de la surface. Les déblais peuvent former de volumineux amas devant les orifices qui mesurent 3 à 4 cm de diamètre. Les galeries profondes, ramifiées, sont surtout utilisées en hiver, des réserves de nourriture y étant constituées.

À la bonne saison, le mulot se ménage des tunnels plus simples et superficiels. Il peut y mettre bas deux à trois fois par an de 3 à 9 jeunes qui sont allaités 2 semaines et s'émanent à 21 jours. Rongeur très commun, le mulot voit cependant sa densité limitée par sa vie sociale, chaque individu possédant un assez grand territoire d'environ 800 mètres carrés dont il élimine ses congénères.

Au menu de ce rongeur figurent des graines et des invertébrés mais aussi des fruits, des racines et des champignons. Bon grimpeur, le mulot sylvestre peut aussi occuper des nichoirs pour mésanges pour y élever sa progéniture ou y hiverner.

L'écureuil roux

La sympathie dont bénéficie l'écureuil roux est en partie imputable au fait qu'il est essentiellement actif de jour, et donc susceptible d'être observé par les promeneurs et naturalistes. Même en hiver, on peut le repérer dans les arbres car il n'hiberne pas. Tout au plus, son activité est-elle alors restreinte à la matinée et au début d'après-midi. Les bois de feuillus lui procurent en automne et en hiver de multiples ressources (noisettes, fâines, châtaignes, graines de charme, etc.).

La réputation d'épargnant de l'écureuil n'est pas usurpée : des réserves de graines sont enterrées peu profondément et retrouvées à l'odeur... ou oubliées au profit de la régénération naturelle ! On ajoutera à son régime automnal diverses espèces de champignons parmi lesquelles, si l'occasion se présente, les truffes ne sont pas oubliées !

Au printemps, quand les réserves sont épuisées, le menu change : l'écureuil s'attaque alors aux bourgeons, aux fleurs des arbres, aux baies, aux insectes et galles, aux chenilles et aussi aux œufs et jeunes oiseaux, même si cette dernière ponction est tout à fait négligeable.

Dans nos régions, la reproduction de l'écureuil connaît deux pics bien marqués, en janvier et en mai-juin. Après une gestation d'une quarantaine de jours, 2 à 6 jeunes viennent au monde dans le nid principal qu'ils quitteront après huit semaines. À l'âge de trois mois, les jeunes écureuils seront forcés de se disperser pour trouver un territoire, plus important pour les mâles que pour les femelles.

L'écureuil roux descend souvent à terre pour passer d'un arbre à l'autre, chercher les fruits tombés ou s'abreuver.



2. OISEAUX

Le suivi des oiseaux du Poelbos témoigne de l'appauvrissement concomitant de l'avifaune urbaine présente à Bruxelles, même si de nouvelles espèces sont apparues. En parcourant la liste établie fin 1971 des 64 espèces d'oiseaux baguées en 10 ans au Poelbos et « dans les campagnes environnantes », on y trouvait encore la linotte mélodieuse, le pipit des arbres, la tourterelle des bois, le rougequeue à front blanc ou l'hypolaïs icterine.

Actuellement, les oiseaux nicheurs les mieux représentés et qu'on peut voir toute l'année au Poelbos sont pour la plupart bien connus : canard colvert, gallinule poule d'eau, grimpereau des jardins, grive musicienne, merle noir, mésanges bleue et



charbonnière, perruches à collier et alexandre, pigeons ramier et colombin, rougegorge familier, troglodyte mignon. Les corvidés sont représentés par le choucas des tours, la corneille noire, le geai des chênes et la pie bavarde. Le pic épeiche ne fait pas mystère de la localisation de son nid, creusé dans un arbre, tandis que le pic vert ne laisse deviner sa présence le plus souvent que par son cri qui évoque un rire.

Héron cendré

D'autres espèces, également sédentaires, nichent en plus petit nombre ou irrégulièrement. Citons la bergeronnette des ruisseaux, la buse variable, l'épervier d'Europe, le martin-pêcheur, l'orite à longue queue, le pic épeichette, la sittelle torchepot.

Le héron cendré et le grand cormoran, bien présent pour le premier et occasionnellement pour le second, nichent non loin, dans le domaine royal de Laeken.

Chaque année ramène plusieurs migrateurs qui passent la mauvaise saison au sud de l'Europe et en Afrique et reviennent pour nidifier. Au Poelbos, ce sont surtout le pouillot véloce et la fauvette à tête noire.

Depuis 10 ans, une vingtaine d'espèces d'oiseaux ont été observées de passage ou en séjour plus ou moins court au Poelbos. De même que pour les oiseaux nicheurs, on peut distinguer dans cette catégorie les hôtes réguliers de ceux qui n'apparaissent que sporadiquement. Si la mauvaise saison a souvent permis l'observation de la bécasse des bois, de la grive mauvis, du pinson des arbres et des roitelets huppé et triple-bandeau, des espèces telles que le chardonneret élégant, l'étourneau sansonnet et la grive litorne ne font durant cette période que de très rares apparitions.

L'épervier d'Europe

Si, entre 1965 et 1970, l'épervier était observé annuellement en période de nidification en forêt de Soignes, la disparition qui s'en suivit jusqu'au début des années 1980 fut une conséquence directe de la chute des populations, largement imputée à l'usage des pesticides organochlorés, partout sur le continent européen. Suite aux mesures d'interdiction de ces produits phytosanitaires, l'épervier nicha à nouveau en forêt de Soignes en 1983. La population se déploya ensuite rapidement et en 1989-1991, une quarantaine de couples, dont 34 nicheurs certains, furent dénombrés en Région bruxelloise.

En 1991, pas moins de 21 couples furent recensés dans la partie bruxelloise du massif sonien. Cette même année, la CEBO pouvait diffuser un communiqué de presse annonçant que 3 jeunes éperviers avaient pris leur envol fin juillet à la réserve naturelle du Poelbos. L'aire constituée de branches et brindilles, avait été construite dans la fourche d'un érable sycomore. Pendant toute la durée de la reproduction, on pouvait observer le mâle apportant régulièrement des proies à la femelle puis aux jeunes avant que la croissance de ceux-ci obligea bientôt leur mère à chasser à son tour.

Depuis cette date, l'épervier niche régulièrement au Poelbos mais aussi au bois du Laerbeek et au bois du Sacré-Cœur (phase 1 du Parc Roi Baudouin à Jette).



Première nidification de l'épervier au Poelbos en avril 1991. Le nid confectionné par le rapace ou emprunté à un corvidé, était situé à 15 mètres de haut dans un érable sycomore. Le duvet blanc des poussins trahit leur présence.

Femelle d'épervier. D'un tiers plus grande que le mâle, elle peut s'attaquer à des proies telles que la pie bavarde, le pigeon colombin ou même l'écureuil roux.



La zone des sources à l'origine du Poelbeek qui alimente l'étang de pêche, est toute l'année le domaine de la bergeronnette des ruisseaux (ici, le mâle).

Oiseaux aquatiques

En plus de la **bergeronnette des ruisseaux** qui se reproduit dans la zone des sources, d'autres oiseaux liés aux milieux humides peuvent être observés au Poelbos grâce à la présence de l'étang de pêche. Outre le canard colvert et la gallinule poule d'eau, hôtes familiers de nos plans d'eau, le **héron cendré** est attiré par les poissons dont il est un grand amateur. La présence d'une colonie de ces grands échassiers dans le domaine royal de Laeken – qui fut l'une des plus importantes en Belgique –, n'est pas étrangère aux observations régulières de cet oiseau « au long bec emmanché d'un long cou ». Si sa zone de pêche est limitée par la profondeur de l'étang, ce n'est pas le cas du grand cormoran dont la nidification au même domaine royal est beaucoup plus récente. Ce « corbeau marin » piscivore n'hésite pas à plonger à la poursuite de ses proies même s'il doit ensuite faire sécher ses ailes en se posant dans un grand arbre.

L'introduction d'oies et de canards exotiques sur nos plans d'eau est à l'origine de la présence irrégulière sur l'étang du Poelbos de la bernache du Canada, de l'ouette d'Égypte et du canard mandarin, originaire de l'Extrême-Orient. Dans ces deux derniers cas, des nidifications ont pu être menées à bien.

S'il arbore un plumage aussi coloré que les oiseaux tropicaux, le **martin-pêcheur** n'en est pas moins un oiseau de nos régions à tel point qu'il rechigne à entreprendre de grandes migrations qui le mettraient pourtant à l'abri d'une éventuelle pénurie alimentaire en hiver. La plus ancienne mention locale de ce joyau vivant se retrouve dans la liste des oiseaux bagués dans les années soixante par des collaborateurs de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique dans ce site et aux environs. Ensuite, c'est en 1975 qu'une double nidification a pu être prouvée dans le vallon du Poelbos.



Piscivore, le martin-pêcheur peut aussi ajouter à son menu des batraciens et des insectes aquatiques.

Les niochirs

Dès la création du Centre d'études ornithologiques au Poelbos, des niochirs furent placés dans le bois à destination des oiseaux cavernicoles. Grâce à cette action précoce, un nombre considérable de jeunes de différentes espèces ont pu y être élevés. Les niochirs de taille standard destinés aux petits passereaux (mésanges **bleue**, charbonnière, nonnette, moineau friquet, troglodyte mignon) furent complétés par des abris plus spacieux destinés à la chouette hulotte mais squattés par le pigeon colombin !



À gauche : niochir occupé par le troglodyte mignon qui a rempli tout l'espace disponible !

À droite : malgré la protection du cadre métallique placé autour du trou d'envol, le pic épeiche s'est attaqué à ce niochir occupé par des mésanges.



Afin d'en savoir plus sur cette concurrence entre le rapace nocturne et le colombidé cavernicole, une caméra thermique fut placée en 2018 près d'un des trois nichoirs à hulotte, dans ce cas-ci accroché à un grand hêtre. Trois années de suivi permirent de conclure que si un couple de chouette hulotte était bien présent en début d'année, il se faisait à chaque fois éjecter par le couple de pigeon colombin qui menait à bien ses différentes nichées ! Le nettoyage des deux autres nichoirs placés au Poelbos confirma leur occupation par le colombin. La présence de celui-ci au nichoir tout au long de l'année fut un autre enseignement de la surveillance par caméra infrarouge.

Heureusement pour la hulotte, les autres bois jéttois recèlent des cavités disponibles pour assurer sa reproduction !



Chouette hulotte

Couple de pigeons colombins. La ponte déposée dans le nichoir ne comporte jamais plus de deux œufs mais plusieurs nichées peuvent se succéder au cours de l'année.



La buse variable

Ce grand rapace (envergure jusqu'à 1,30 m) a pu être filmé par les caméras thermiques à la fois posé à terre mais aussi perché sur le nichoir à hulotte ! Si on est plutôt habitué à le voir évoluer haut dans les airs, cet oiseau de proie est un opportuniste qui n'hésite pas à se déplacer sur le sol à la recherche de petits mammifères qui constituent ses proies principales (mulots, campagnols, taupes...) ou à quelques mètres de hauteur pour guetter la sortie d'un jeune pigeon colombin imprudent !

Variable, la buse l'est assurément car elle se présente sous des livrées d'une variété déconcertante. Autour des types moyens, qui ont le dessus brun terreux et le dessous panaché de brun et de blanc, tous les intermédiaires existent entre l'oiseau presque blanc et celui qui est d'un brun noir quasi uniforme.

En dehors de sa silhouette massive, on peut aussi l'identifier par sa queue plutôt courte, large et arrondie à l'extrémité, dont les nombreuses barres transversales, étroites et serrées, sont caractéristiques.



À Bruxelles, la population, forte de près de 20 couples en 2004, avait plus que triplé en 15 ans. Le noyau principal reste bien sûr la forêt de Soignes mais au nord de Bruxelles, sa présence, cantonnée au domaine royal de Laeken, s'est étendue ces dernières années vers le nord-ouest : la buse variable a rejoint la liste des oiseaux nicheurs des bois jettois.

Le nid installé de préférence en forêt, à proximité d'une lisière, est bâti entièrement à neuf ou constitué d'une ancienne aire rechargée. La ponte est généralement constituée de 2 ou 3 œufs dont la couvaison est essentiellement assurée par la femelle nourrie par le mâle. Les juvéniles quittent le nid à l'âge moyen de 7 semaines mais accompagnent et sollicitent les parents pendant près de deux mois encore, se signalant par leurs cris à l'observateur. Devenues indépendantes, les jeunes buses se dispersent et peuvent parcourir des distances assez importantes, jusqu'à plusieurs centaines de kilomètres.

Les perruches indiennes

La perruche à collier, importée du sous-continent indien en Europe depuis l'Antiquité, est un oiseau de cage très répandu. Dans nos contrées, on retrouve même sa trace dans un tableau de Jan Van Eyck intitulé « La Madone au chanoine Van der Paele » (1436). On y voit Saint Georges présentant le chanoine à Marie et Jésus posé sur ses genoux et qui tient dans ses mains une perruche à collier. Selon une explication de cette présence, la perruche était censée pouvoir dire « Ave ». Marie et Jésus semblent donc saluer le chanoine et son saint patron !

Plus près de nous, en 1974, une partie des oiseaux détenus au Meli-Park de Laeken, fut lâchée dans la nature. Au fil des ans, cette petite population s'adapta à son nouvel environnement pour conquérir entièrement la Région de Bruxelles-Capitale et continuer sa progression en Belgique, en particulier le long de l'axe Bruxelles-Malines-Anvers. Les bois jettois furent très rapidement colonisés grâce à la présence de vieux arbres offrant de nombreuses cavités indispensables à la reproduction de ces oiseaux cavernicoles.

La concurrence supposée avec nos oiseaux indigènes ne s'est pas vérifiée jusqu'à présent. Au Poelbos, ce n'est que très rarement que les pigeons colomains occupant les nichoirs à hulotte ont dû repousser des perruches trop curieuses.

Pour sa part, la perruche alexandre – grande cousine de la perruche à collier et également originaire de l'Inde –, et bien présente aussi au Poelbos, n'a jamais été filmée par la caméra infrarouge disposée devant les nichoirs.

Ces deux perruches sont également remarquables par les dortoirs qu'elles constituent sur quelques grands arbres, celui du parc Elisabeth à Koekelberg rassemblant chaque soir des milliers d'individus.

Couple de perruches à collier (à droite, le mâle).





Pour aménager la cavité où il va nicher, le choucas des tours apporte un amas considérable de branchettes, mêlées de matériaux hétéroclites.



La sittelle torchepot doit son nom à sa faculté à réduire l'accès des cavités où elle niche en « maçonnant » l'entrée avec de la terre molle.

3. REPTILES ET AMPHIBIENS

A priori, le manque de lumière dans le fond marécageux du Poelbos et la présence de poissons dans l'étang de pêche ne sont pas favorables à une grande diversité de batraciens et reptiles. Néanmoins, on peut y observer des grenouilles rousses et les crapauds peuvent s'y reproduire grâce à leur toxicité qui décourage les prédateurs.

Déjà observée au marais de Jette en 1952, la couleuvre à collier est bien présente dans la vallée du Molenbeek depuis les années 1990. Cette introduction non légale a permis à une belle population de s'installer comme a pu le démontrer le groupe herpétologique *Hyla (Natuurpunt)* dont les recensements ont fait état en 2016-17 de près de 250 individus sur un espace s'étendant sur Jette, Ganshoren et Zellik (Asse). Nageur hors pair, ce serpent se nourrit surtout de batraciens mais aussi de petits rongeurs : le marais de Jette-Ganshoren constitue un de ses bastions mais on peut aussi l'observer au Poelbos aux environs de l'étang de pêche.

Depuis 2015, la sous-espèce occidentale de la couleuvre à collier est devenue une espèce à part entière, baptisée **couleuvre helvétique** suite à des analyses génétiques menées en Suisse.

Aucune ponte de cette couleuvre n'a à ce jour été trouvée au Poelbos, contrairement au bois du Laerbeek, mais c'est à proximité immédiate, au marais de Jette-Ganshoren que la fermentation des déchets végétaux rassemblés en tas permet aux œufs d'éclore, en moyenne une vingtaine par femelle.



Bonne nageuse, la couleuvre helvétique peut capturer poissons, grenouilles et crapauds mais elle se nourrit aussi de petits rongeurs.

4. POISSONS

Les 6 sources qui sourdent dans le fond de l'ancienne carrière du Poelbos font désormais partie d'un inventaire dressé par l'asbl Coordination Senne qui a répertorié à ce jour plus de 200 sources en Région de Bruxelles-Capitale. Elles forment un ruisseau baptisé Poelbeek qui alimente un étang de pêche confié actuellement à l'Amicale des Pêcheurs Sportifs Jettois (APSJ, voir description de cette association plus loin), avant de rejoindre le marais de Jette via un siphon.

Différentes espèces de poissons ont été introduites dans cet étang : brochet, carpe ordinaire, carassin, tanche, gardon, brème commune, brème bordelière, ide mélanote, rotengle, perche et anguille.



La carpe est une espèce introduite dans nos régions depuis l'époque gallo-romaine.

L'inventaire des poissons réalisé à la fin du siècle passé par l'APSJ faisait encore état de la présence de la bouvière, une espèce qui, figurant dans l'annexe II de la directive habitats de l'Union européenne, bénéficie d'une protection stricte. La découverte d'un anodonte, moule d'eau douce, est venu confirmer ce recensement dans la mesure où le cycle de reproduction du petit poisson passe par le développement de ses œufs à l'intérieur du bivalve.

En 2022, une bouvière a encore été observée au marais voisin de Ganshoren.

5. INVERTÉBRÉS

Paradoxalement, alors qu'ils représentent la majorité de la faune, les insectes passent le plus souvent inaperçus. Ce n'est heureusement pas le cas pour les oiseaux qui les mettent souvent à leur menu, particulièrement en période de nourrissage des jeunes.

Au Poelbos, leur évocation renvoie d'abord aux papillons de jour : piérides, vulcain, paon du jour mais surtout le tircis qui, à l'époque de la reproduction, volette dans les rayons du soleil qui transpercent la canopée.



Si les rhopalocères (papillons diurnes) comme le tircis (photo de gauche) sont peu nombreux au Poelbos, les hétérocères (papillons nocturnes) comme l'hermine (photo de droite) sont nettement plus présents et doivent encore faire l'objet d'un inventaire exhaustif.

D'autres insectes peuvent être observés évoluant au-dessus de l'étang, en particulier ceux rassemblés dans l'ordre des odonates : demoiselles de petite taille et grandes libellules. Parmi celles-ci, l'anax empereur dont le mâle patrouille sur son territoire, fait figure de géant avec ses 8 centimètres.

L'importance d'autres groupes d'insectes, nettement plus discrets, a pu être mise en évidence par le biais d'études scientifiques.

Ainsi, en Europe, sur les 2663 espèces de coléoptères saproxyliques, c'est-à-dire liées au bois mort ou pourrissant, 929, soit presque un tiers, sont fongicoles (vivant dans des champignons), soit de manière préférentielle, soit de manière facultative. Et parmi celles-ci, 199 (soit 21 %) peuvent se trouver sur ou dans les carpophores d'amadouvier dont la présence au Poelbos est solidement établie.

Distincts des insectes par leurs huit pattes (au lieu de six), les **araignées** comptent de nombreuses espèces, construisant ou non des toiles. Prédatrices, elles sont elles-mêmes recherchées comme nourriture par de nombreuses espèces d'oiseaux.

Malacologie

Invitée à participer à l'inventaire des escargots du Poelbos, la Société Belge de Malacologie qui étudie les mollusques (marins, terrestres et dulcicoles), a organisé une séance de travaux pratiques sur le terrain au cours de laquelle plus de 15 espèces différentes ont pu être observées parmi lesquelles l'escargot des haies, l'escargot des jardins, l'ambrette commune et l'hélice bouton.

Ce qui fut particulièrement intéressant est d'avoir pu assister en direct à la naissance d'escargots d'une espèce très particulière : la **clausilie à deux plis** ! Il s'agit d'un petit mollusque à coquille de forme allongée, pointue et ornée de côtes longitudinales espacées. Sa couleur est brune et elle mesure jusqu'à 18 mm. On la trouve dans une grande partie de l'Europe. Elle est présente de l'Angleterre jusqu'aux pays d'Europe centrale en passant par les Pays-Bas, la Belgique et la France. L'animal vit dans les lieux humides : bois, prairies, rochers ou encore le long des rivières. Elle a la particularité d'être « sénestre » : lorsqu'on la regarde avec l'ouverture orientée vers le bas et tournée vers soi, celle-ci se trouve à gauche et non à droite comme c'est le cas chez la plupart des escargots terrestres et marins (coquille « dextre »).

Au Poelbos, la clausilie à deux plis a profité de la présence d'une souche recouverte de mousse et située près d'une source pour donner naissance à des petits mollusques pas plus grands que 1 mm. Ces escargots en réduction ont une toute petite coquille, encore lisse qui, à ce stade de développement, s'appelle la protoconque.

Une particularité de l'espèce est d'être ovovivipare. Elle incube les œufs fécondés dans sa coquille et les expulse lorsque les petits escargots sont prêts à naître.



GESTION DE LA RÉSERVE NATURELLE

La reconnaissance de la réserve naturelle du Poelbos comme station de la Zone Spéciale de Conservation Natura 2000 « Vallée du Molenbeek » impose que la gestion privilégie la conservation d'espèces et d'habitats d'intérêt communautaire ou régional. Les mesures à mettre en œuvre sont détaillées dans un plan de gestion dont l'adoption après enquête publique a eu lieu en mars 2023 par le Gouvernement de la RBC.



La réserve naturelle régionale du Poelbos à Jette est limitée à l'ouest par l'avenue du Laerbeek et la Vrije Universiteit Brussel (campus universitaire et hôpital académique), au sud-ouest par le service des plantations et les potagers communaux ainsi que par la ferme pour enfants de Jette, au nord par le domaine scolaire, à l'est par des terrains de football et au sud par des prairies classées du Parc régional Roi Baudouin. La plus grande partie des habitats consiste en une chênaie-charmaie (saumon) avec un fond humide composé d'une aulnaie (vert foncé) et d'un étang (bleu). La clairière (vert clair) doit faire l'objet d'une gestion mettant à profit l'exposition favorable à un réchauffement rapide et créant un microclimat convenant aux espèces thermophiles de plantes à fleurs et aux papillons qui s'en nourrissent et y pondent leurs œufs.

En dehors de la gestion particulière de la clairière située à l'est de l'étang de pêche, celle de la zone boisée doit respecter le processus naturel d'évolution d'une végétation arrivée à son stade final de climax forestier. Cela implique que les arbres âgés ne soient pas coupés et que les troncs et branches morts soient laissés sur place. Néanmoins, les dérèglements climatiques en cours (vents violents plus fréquents, sécheresse...), responsables de la chute ou de la fragilisation de grands arbres, peuvent nécessiter des travaux importants d'étêtage ou d'abattage à proximité immédiate du domaine scolaire. Ces interventions lourdes ainsi que la réparation des clôtures ou le dégagement des chemins sont exécutées par Bruxelles Environnement.

De son côté, suite à la convention de collaboration qu'elle a signée avec la RBC pour la partie ouest de la réserve naturelle (entre l'avenue du Laerbeek et l'étang de pêche), la CEBO, outre l'organisation de visites guidées régulières et à la demande, se charge de la gestion « au quotidien » : entretien des sentiers de visite et suivi et nettoyage des nichoirs. Il faut y ajouter dans la partie sud-est du bois le suivi et l'entretien de l'ancienne glacière transformée par la CEBO en refuge hivernal pour les chauves-souris.

La lutte contre les incivilités, dépôts clandestins (canettes, papiers, récipients en plastique, objets encombrants) ou vandalisme (détérioration de l'accès au refuge chéiroptérologique), s'ajoute également au travail bénévole presté par des volontaires de la Commission de l'Environnement de Bruxelles-Ouest.



Les « fées » du Poelbos sont apparues sur le mur séparant la réserve naturelle et le terrain de football du Royal Scup Dieleghem Jette.

Louis Draps (1924-2004)

Actif au sein du « Ornithologisch Studiecentrum Gemeentebossen van Jette » du *Wielewaal*, Louis Draps établit en 1969 des contacts étroits avec le groupe de jeunes naturalistes de Ganshoren dans le cadre de l'opération « Arche de Noé - SOS Nature », notamment pour la création d'un barrage au Poelbos destiné à maintenir une zone humide propice à certains oiseaux. Dans la foulée, une association intitulée « Poelbos-Jette » fut créée avant de fusionner avec la *Commission de l'Environnement de Bruxelles-Ouest*.



Président de la CEBO de 1981 à 1984, Louis Draps s'est dépensé sans compter pour mettre en valeur et faire connaître le Poelbos, y multipliant les visites guidées tant à l'intention des curieux de nature que des groupes scolaires ou culturels. En charge des travaux d'entretien de la réserve naturelle où il assura la pose et le suivi de nichoirs pour les oiseaux cavernicoles, Louis avait aussi noué des contacts fructueux avec l'Amicale des Pêcheurs Sportifs Jettois, présent à l'étang de pêche du Poelbos où il avait entre autres mené un remarquable travail de réfection des berges : grâce à un subside des autorités bruxelloises, les plaques en béton ont pu être remplacées par des berges plus naturelles.

Ses talents de photographe lui ont permis de réaliser des montages de diapositives qui reflétaient bien son souci de perfection.



Travaux de restauration des berges de l'étang de pêche par Louis Draps.

Royal SCUP Dieleghem Jette



La présence de terrains de football contigus au Poelbos ne date pas d'hier. Le 24 mai 1922 est considéré comme la date de fondation d'un club appelé *Excelsior Athletic Football Club Jette*. En février 1925, il prend le nom de *Sporting Club Jettois*. Le 28 octobre 1927, il modifie son appellation en *Sporting Club Union et Progrès*. À partir de 1951, après sa reconnaissance comme « Société Royale », le cercle s'intitule officiellement *Royale Sporting Club Union et Progrès Jette*. En 2002, après fusion avec sa voisine de l'Étoile Dieleghem, la dénomination devient *Royal SCUP Dieleghem Jette*. Lors de la saison 2020-2021, le SCUP retrouve le 4^e niveau de la hiérarchie du football belge (Division 2 ACFF) pour la première fois depuis 16 ans.

Pour marquer ce cap des 100 ans d'existence, un budget de 1,5 million d'euros a été débloqué pour rénover ce stade communal. Si la tribune ne sera pas modifiée, le bâtiment de la buvette et les vestiaires vont être démolis et reconstruits. Des salles de réunion, un local à vélos et une buanderie verront aussi le jour. Le début des travaux, financés par un subside de la Région de Bruxelles-Capitale, est prévu pour 2025.

Amicale des Pêcheurs Sportifs Jettois (APSJ)

Les sources qui sourdent au cœur du Poelbos ont permis à la commune de Jette d'y créer un étang de pêche. Les bons contacts que la CEBO a établis avec le Club des pêcheurs (fondé en juin 1960) se sont encore renforcés lors de l'extension du statut de réserve naturelle à l'ensemble du bois.

Des nichoirs et mangeoires pour oiseaux ont été placés autour de l'étang et les berges ont fait l'objet en 1994 de travaux de restauration grâce à l'intervention financière du Service des Monuments et des Sites. Au niveau de l'avifaune, le nourrissage des canards a été interdit pour éviter des problèmes sanitaires (botulisme).

En 2000, une convention de partenariat fut conclue entre la CEBO et l'APSJ afin de redéfinir une cohabitation de fait dans la réserve naturelle régionale du Poelbos (occupation, respect de l'environnement, surveillance des lieux, entretien, gestion de l'étang).



Ferme pour Enfants de Jette

En 1984, naît le projet de la Commune de Jette de transformer une ancienne fermette située près du Poelbos (petite rue Sainte-Anne 172) en ferme pédagogique pour enfants de 4 à 12 ans. L'objectif est la sensibilisation au respect de l'environnement, à l'alimentation saine et au développement durable par le biais des travaux à la ferme et de la découverte de la nature dans et aux alentours de la ferme.

En 1986, une asbl intitulée « Ferme pour Enfants - Kinderboerderij » voit le jour : elle dispose de 9 hectares de terrains entre le Poelbos et la voie ferrée Bruxelles-Dendermonde. Les 20 et 21 septembre a lieu l'inauguration officielle de la Ferme lors de la première « Grande fête à la Ferme ».

Fin des années 90, la Commune de Jette rénove entièrement le bâtiment pour le rendre conforme aux normes d'accueil d'enfants et offre aussi une importante aide logistique lors des événements qui se déroulent à la Ferme.

Pour plus d'informations : <https://fermedejette.be>



Le Coin de Terre Jette

C'est durant les années de famine de la première guerre mondiale, par nécessité, que fut créée à Jette une section de la « Ligue nationale du Coin de terre et des Jardins populaires » offrant à ses membres, appelés par dérision les « mansardeboeren » (fermiers du grenier), la possibilité de défricher un lopin de terre afin d'y cultiver leur propre nourriture.



« L'œuvre du champ de terre » fut reconstituée au début de la seconde guerre mondiale (30/10/1940) avec l'aide de la commune. Lors de la première réunion, 625 membres furent inscrits. Tous les propriétaires furent sollicités et la plupart mirent leur terrain gratuitement à disposition.

Dans ces périodes d'approvisionnement difficile, l'œuvre parvint à organiser l'achat de plantes, de graines, d'engrais et d'outillage. Mais on ne fait pas d'un citadin un fermier en un jour... certains plantant les pommes de terre à l'aide d'une cuillère à soupe. Afin de leur inculquer quelques notions fondamentales, une école régionale d'horticulture ouvrit ses portes à Jette. Étaient alors recensés 1987 lopins de terre pour 2031 membres-colons, soit un cinquième de la population jettoise, cultivant 51 hectares de la superficie de la commune. L'association n'eut de cesse, malgré des conditions toujours plus difficiles, de maintenir son activité durant toute la guerre, même en 1943 alors que le commerce était opprimé et les difficultés de transport pratiquement insurmontables.

Après la Libération, la société se recycla dans le jardinage populaire. Depuis le 10/09/1990, elle s'appelle « Œuvre Royale du Coin de terre de Jette ».

Pour plus d'informations : <https://lecoindeterrejette.org/>

LE SERVICE DES PLANTATIONS

Le service communal des Plantations situé au n° 120 de l'avenue du Laerbeek, s'occupe de l'entretien régulier d'une grande partie des espaces verts jettois, ainsi que des serres communales. Le service est chargé de l'entretien régulier d'une superficie de 50 ha sur le territoire de Jette : les grands parcs (parc de la Jeunesse, parc Garcet...), les plaines de jeux (Liebrecht, Jecta...), les accotements et bermes centrales des voiries, les nombreux squares, les 4.000 arbres d'alignement, les terrains de football (3 synthétiques, 2 gazon), les serres communales. Les serres abritent 47.000 plantes annuelles qui fleurissent les squares, les ronds-points et les parcs de Jette.

LE DOMAINE SCOLAIRE

En 1976, le site du Poelbos a été classé dans son entièreté. Néanmoins, sa partie nord a vu sa destination de domaine scolaire confirmée par son affectation en tant que zone d'équipements d'intérêt collectif dans le Plan Régional d'Affectation du Sol de 2001. Ces terrains sont restés la propriété de la commune de Jette contrairement au restant du bois tombé dans l'escarcelle régionale. En plus des activités habituelles des écoles, les locaux ont été utilisés depuis 1960 pour la « Cure de jour pour les écoles de Jette » organisée pendant les congés scolaires. Dans un passé récent, les anciens pavillons « provisoires » ont été supprimés et remplacés par des bâtiments plus importants, tant pour l'enseignement francophone que néerlandophone.

En 2020, un permis d'urbanisme a été demandé pour de nouveaux travaux dont la construction d'un bâtiment reprenant 8 classes maternelles, 2 classes primaires, une garderie et un réfectoire pour l'école néerlandophone du Poelbos ainsi qu'une salle de sport bicommunautaire. Cet édifice de 17 mètres de haut sera implanté sans tenir compte d'une zone suffisamment étendue de *non aedificandi* autour du bois et de la réserve naturelle. Le chantier a été lancé le 18 décembre 2022 et devrait s'achever en août 2024.

Projet de nouvelle école néerlandophone sur le site de l'ancien château Tircher.



REPÈRES CHRONOLOGIQUES

1961

Création par « De Wielewaal » du Centre d'études ornithologiques « bois communaux de Jette ».

1969

Création de la société « Poelbos-Jette ».

1976

Classement du site du Poelbos.

1978

Inauguration de la réserve naturelle didactique.

1983

Rachat du site du Poelbos par l'État belge : nouvelle convention CEBO - Secrétariat d'État à la Région Bruxelloise et extension de la réserve naturelle (superficie: 3,7 hectares – voir carte ci-dessus).



1989

Reconnaissance officielle par Arrêté royal de la réserve naturelle régionale du Poelbos. Inauguration de la 3e phase du Parc Roi Baudouin à Jette, entre l'avenue de l'Exposition et la limite communale avec Zellik (Asse).

1990

Création d'un refuge pour chauves-souris par la CEBO à l'ancienne glacière du Poelbos.

1998

Extension de la réserve naturelle du Poelbos par Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale/RBC (superficie: 9,72 hectares).

2016

Arrêté du Gouvernement de la RBC portant désignation du site Natura 2000 "Zones boisées et zones humides de la vallée du Molenbeek dans le nord-ouest de la Région bruxelloise" (marais de Ganshoren et parc Roi Baudouin à Jette).

2020

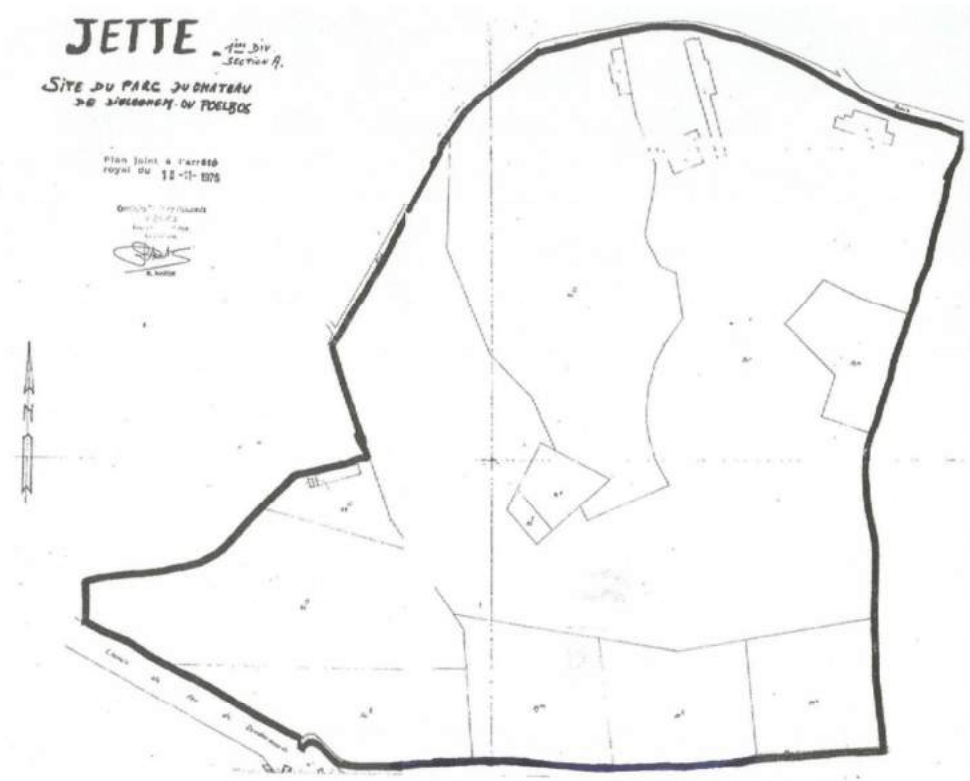
Enquête publique relative à la demande de permis d'urbanisme pour la création d'une nouvelle école dans le site classé du Poelbos à Jette et à côté de la réserve naturelle.

2022

Enquête publique relative au plan de gestion du site Natura 2000 en Région de Bruxelles-Capitale. Station III1 : Poelbos. Début des travaux de la nouvelle école néerlandophone.

2023

Approbation du plan de gestion du Poelbos par le Gouvernement bruxellois.



Site du Poelbos (ou parc du château de Dieleghem) classé le 18 novembre 1976.



Outre les 9 ha du bois (ancien parc du château Tircher), les 8,5 hectares de prairies en aval faisant le lien avec le marais de Jette, ont été classés. Longtemps, elles sont servies de pâtures à des chevaux et des vaches de la ferme de Theo Hoogstijns (1937-2018) à Ganshoren, rue de Termonde, surtout active au Zavelenberg à Berchem-Sainte-Agathe.

BIBLIOGRAPHIE

Anonyme (1990), *La réserve naturelle du Poelbos in Promenades écologiques à Bruxelles*. Inter-Environnement Bruxelles : pp. 56-59.

Anonyme (1986), *Le Poelbos in Les plus belles réserves naturelles de Belgique*. Reader's Digest, Bruxelles : pp. 86-87.

Anonyme (1983), *Le Poelbos in Les plus beaux sites de Belgique*. Reader's Digest, Bruxelles : pp. 192-193.

AUBINET, L. & DRAPS, L. (1988-89), *Poelbos : les carnets de la réserve in CEBO*, 151 à 164, 167 (15 bulletins).

BERGMANS, J. (1971), *Even voorstellen : Poelbos-Jette*, in *Notre Comté/Ons Graafschap*, 1 : p. 3.

BERGMANS, M. (1972), *Verborgen leven in de bodem van het Poelbos*, in *Comté de Jette/Graafschap Jette*, 9^e année, pp. 42-51.

CORNELIS, J., HERMY, M., ROELANDT B., DE KEERSMAEKER, L. & VANDEKERKHOVE, K. (2009), *Bosplantengemeenschappen in Vlaanderen : een typologie van bossen gebaseerd op de kruiddlaag*. INBO.M.2009.5. Agenschap voor Natuur en Bos en Instituut voor Natuur- en Bosonderzoek, Brussel. 316 p.

DEFLANDRE, M. (1971), *Le château Tircher à Jette*, in *Notre Comté*, 3 : pp. 1-2

DELONGUEVILLE, C. & VILVENS, C. (2014), *Naissances au Poelbos (malacologie)*, in *CEBO*, 295, pp. 6-7.

DIERICKX, H. (2010), *Le bois du Poelbos*, in *Bruxelles, ville verte, ville nature*, Racine, pp. 106-107.

DRAPS, L. (1991), *Portret. Puur natuur*. Jets Leefmilieu, 12-1 : pp. 20-22.

DUVIGNEAUD, J., SAINTENOY-SIMON, J., CORBISIER-POELMANS, D. & LEROY, A.-M. (1996), *Un groupement forestier particulier dans la région bruxelloise : l'ormie subrudérale*. Les Naturalistes belges, **77**, 1 : 1 - 5.

FAIRON, J. & LEFEVRE, A. (1991), *Le Poelbos in Les réserves cheiroptérologiques en Belgique*, Documents de travail de l'Institut Royal des Sciences naturelles de Belgique, p. 12-19.

GALLEZ-RICHEL, C. (1990), *Poelbos*, in *Quatorze sites semi-naturels de la Région bruxelloise*, Entente Nationale pour la Protection de la Nature asbl, pp. 192-204.

GUYOT, G., *Le Poelbos*, in *Le Parc Roi Baudouin et ses abords immédiats*, ARAC, p. 15-16.

HENOUMONT, R., *Le Poelbos, première réserve naturelle aux portes de Bruxelles*, Pourquoi Pas ? du 03/05/1979.

MEGANCK, M. & DE WASSEIGE, F.-E. (2015), *Châteaux et demeures de Bruxelles (VII) : Jette*, in *Demeures historiques & Jardins*, 186, pp. 4-13.

MES, A. G. (1972), *De gemeentebossen van Jette*, in *Comté de Jette/Graafschap Jette*, 9^e année, pp. 10-12.

MICHIELS, J. (1986-1987), *Chronique faunistique de la réserve du Poelbos* in *CEBO* 131, 132, 134, 137 à 141,144, 145 (10 bulletins).

NEELS, T., HEUTZ, G., FABRI, S. & GEUDENS, G. (2022), *Plan de gestion de site Natura 2000 en Région de Bruxelles-Capitale. Station IIII : Poelbos*. Sweco Belgium nv & Hesselteer bvba, Leefmilieu Brussel. 34 +18 + 87 p.

NOIRFALISE, A., HUBLE, J. & DELVINGT, W. (1970), *Réserve naturelle des Bois Communaux de Jette* in *Les réserves naturelles de la Belgique*. Ministère de l'Agriculture, Administration des eaux et forêts : pp. 96-97.

NOIRFALISE, A. (1984), *Forêts et stations forestières en Belgique*. Les Presses Agronomiques de Gembloux. 234 p.

PAULUS, G. (2020), *Le château Tircher à Jette*, in *Demeures historiques & Jardins*, 208, pp. 12-19.

PAULUS, G. (2000), *Le Poelbos* in *Guides des communes de la Région Bruxelloise/Jette*, Guides CFC-Éditions, p. 52.

ROMMES, J. (1980), *Poelbos, réserve naturelle*, CEBO, 20 p.

ROMMES, J. (2012-2013), *Le refuge pour chauves-souris du Poelbos à Jette*, in *Comté de Jette/Graafschap Jette*, 39-40, pp. 43-49.

ROMMES, J. (2021), *Présence du chevreuil en 2021 à la réserve du Poelbos à Jette*, CEBO, 20 p.

SAINTENOY-SIMON, J. (2005), *Excursion 7. Le Poelbos* in *Adoxa* N° 46/47, pp. 49-50.

VAN DEN HAUTE, R. (1968-1969), *Le Laerbeekbos et autres bois jettois*, in *Comté de Jette/Graafschap Jette*, 6^e année, pp. 5-28.

Wikipedia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Royal_Scup_Dielegem_Jette

Photographies : Christian DAURON, Bernard DE CUYPER, Franck HIDVÉGI, Michel JANSSENS, Robert NYS, Jean ROMMES, Magalie TOMAS MILLAN.
--



Visite guidée de la réserve naturelle du Poelbos le 3/11/2018.

**Visites guidées des réserves naturelles
du Poelbos et du marais de Jette : rommes.jean@gmail.com
02/427 77 57 (répondeur) – www.scheutbos.be**

Depuis 1961, d'abord sous l'égide du centre d'études ornithologiques "bois communaux de Jette", puis par la société "Poelbos-Jette" et enfin par la "Commission de l'Environnement de Bruxelles-Ouest", un nombre considérable de visites guidées ont été organisées au Poelbos. Des milliers de participants ont découvert ce site, par l'intermédiaire des établissements scolaires et de groupements de tous horizons. En outre, des visites guidées ont été organisées tous les premiers samedis du mois, d'abord de mars à octobre et ensuite toute l'année grâce à l'engagement bénévole de volontaires de la CEBO et de guides nature.



WAAROM EEN NATUURRESERVAAT TE JETTE ?

Aangezien er aan het begrip “natuurreservaat” wat zeer uiteenlopende betekenissen worden toegeschreven, vinden we het nuttig nog eens de ware zin ervan te onderlijnen. Om alle misverstand te vermijden, is het misschien zelfs beter eerst te zeggen wat het niet is.

Vooreerst zijn daar, het steeds maar toenemend aantal dierparken. Die schieten zowat overal als paddestoelen uit de grond op. In die parken worden zowel uitheemse als inheemse diersoorten, samengebracht, die er dan maar willens nillens met elkaar moeten proberen te leven. De gedragingen van deze uit hun milieu weggerukte wezens kunnen in geen enkel opzicht meer vergeleken worden met hun natuurlijke levenswijze. Un werkelijkheid gaat het hier slechts om een op winstbejag berekende commerciële uitbuiting van het publiek, bij wie de laatste tijd een sterkte heropflakking van natuurbewustwording vastgesteld wordt.

Er is ook nog de verwarring ontstaan tussen de begrippen “Natuurreservaat” en “groenzone voor recreatie”. In tamelijk uitgestrekte gebieden, met matig toerisme, kunnen die twee nog wel samengaan. We zien spijtig genoeg maar al te vaak dat daar, waar aan actieve recreatie wordt gedaan, het natuurschoon drastisch vermindert en zelfs volledig teloor gaat door systematische aftakeling met biologische verarming.

Niettegenstaande dat, zijn toch nog mensen die het zinloos achten groenzones te beschermen waarvan de toegang verboden blijft voor het publiek. Echte natuurliefhebbers zijn echter de maning toegedaan, dat dergelijke gebieden, eerst en vooral dienen beschermd te worden voor zichzelf, met al get onvervangbare aan fauna en flora dat daarin voorkomt; Wij verzetten ons dan ook met man en macht, tegen de grootste ecologische omwenteling van de geschiedenis, die zich nu afspeelt en die onherroepelijk moet leiden tot een totale vernietiging van alle ons omringende natuurschoon.

Om deze en andere redenen zijn wij de mening toegedaan, dat de mens slechts bij grote uitzondering een natuurreservaat mag binnentreden. El als dat toch gebeurt, dan maar als nederig en respectvolle bewonderaar, maar zeker nooit als veroveraar. Een mooi kunstwerk of monument benaderen wij toch ook met het nodige respect, of niet soms ?

In die geest, een natuurreservaat willen oprichten, in een Brusselse agglomeratie dan nog wel, daar waar de volksexpansie een grote nood aan recreatiegebieden doet ontstaan, grenst schijnbaar aan het utopische en moet wel een waagstuk lijken. Wij zijn echter sterk overtuigd van de noodzaak ervan, al was het maar om toch te trachten op zijn minst een klein gedeelte ongerept te bewaren van het Jetse bospatrimonium, met zijn specifieke en rijke fauna en flora. Een blijvend getuigenis voor het nageslacht van de eens zo landelijke Brusselse gemeente.

Natuurbehoud is en blijft ons voornaamste doel. Toch willen wij niet ongevoelig blijven voor de belangrijke opvoedende taak dit het opzet van een dergelijk onderneming hier kan vervullen. Respekt voor de natuur kan alleen ontstaan uit een betere kennis van alle rijkdommen die er in voorkomen.

Om die reden willen wij trachten van dit reservaat een echte natuurschool te maken, openstaand voor jong en oud, en al diegenen die iets over de natuur willen leren. Al wie het wenst, krijgt er de gelegenheid zich te familiariseren met vogels, planten, insecten en andere diersoorten, dit alles onder de bevoegde leiding van ervaren natuurgidsen en leekkrachten die zich spontaan willen inzetten om op die manier te helpen bijdragen tot het kweken van verantwoordelijke en overtuigde natuurverdedigers.

Onze kinderen zouden het ons nooit vergeven als we nu lijdzaam toezagen, zonder iets te ondernemen, tot het te laat was...



Brocard (chevreuil mâle) au Poelbos.